

[Accueil](#) / [France - Monde](#) / [Société](#)

Concours de Courts : appel à candidature



[f](#) [t](#) [in](#) [✉](#)

Société, Haute-Garonne

Publié le 21/02/2022 à 05:11

Le Concours de Courts de Toulouse est organisé par huit étudiants du Master Administration et Gestion de la Communication à l'Université Toulouse 1 Capitole avec la lumière pour thème cette année. Amateurs et professionnels peuvent présenter leur candidature. Un moyen pour les cinéastes de demain, de mettre en avant leur talent : "Nous souhaitons démocratiser au maximum l'accès au festival en permettant à des réalisateurs français et internationaux, jeunes et moins jeunes, d'y participer" indique Camille Pélaprat, membre de l'équipe organisatrice.

Initié en 2003 par Serge Regourd, président de la Commission Culture, Communication et Patrimoine de la région Occitanie, le festival offre la possibilité aux artistes de remporter différents prix dont celui "Coup de Cœur" décerné par le Public à l'issue des trois projections publiques gratuites réalisées à Toulouse. Cinq autres récompenses seront délivrées par un jury composé de figures emblématiques du cinéma. Les films présentés ne doivent pas excéder 15 minutes, et tous les genres sont acceptés dès lors qu'ils s'adressent au grand public. Les films étrangers doivent par ailleurs être sous-titrés. Le Concours de Courts offre aussi la possibilité aux réalisateurs de participer à une mini-série de portraits d'étudiants intitulée "Les réalisateurs de demain" en collaboration avec des étudiants de l'Ecole Nationale Supérieure de l'Audiovisuel de Toulouse. Un prix "Premier Court" sera remis au meilleur premier court-métrage réalisé par un professionnel. La cérémonie de clôture se tiendra à la cinémathèque de Toulouse le 6 mai.

[f](#) [t](#) [in](#) [✉](#)

Margot Venier